

>>> Horticulture

# Les études de FranceAgriMer

> décembre 2018

Observatoire des données  
structurelles des entreprises  
de production de l'horticulture  
et de la pépinière ornementales  
Occitanie





# Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Occitanie

**Synthèse  
2018 – données 2017**

**Ce travail a été soutenu par l'ensemble des professionnels de la filière**

# Les filières de l'horticulture et de la pépinière dans la région Occitanie en 2017

## Préambule

Cette étude porte sur la nouvelle région Occitanie, regroupant les anciennes régions du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Elle a été réalisée par le biais d'une enquête auprès de la totalité des entreprises professionnelles identifiées sur la région en 2018 et porte sur les résultats 2017 des entreprises de production. Ces données actualisent celles des enquêtes précédentes sur cet ensemble géographique

**Nota :** Compte tenu de la réintégration en 2017 (avec réropolation des données jusqu'en 2015) d'entreprises s'étant déclarées hors du champ d'activité dans les enquêtes précédentes, notamment de producteurs de plants fruitiers importants vendant aux arboriculteurs, l'année de référence prise en compte pour juger des évolutions est l'année 2015.

## 1. Caractéristiques et poids économique des entreprises horticoles et des pépinières dans la région Occitanie

L'étude a recensé **303 horticulteurs et pépiniéristes** en activité sur la région Occitanie en 2017, représentant :

- un **chiffre d'affaires total de 122,5 millions d'€ HT**, dont 13 % sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière, principalement en agriculture, vente d'articles de jardinerie, prestations paysagères et/ou autres services (voir détails dans le tableau suivant) ;

Décomposition du chiffre d'affaires	2017	
	%	Valeur (1000 €)
Ventes de végétaux d'ornement	86,9%	106 361
Dont production propre	75,3%	92 163
Dont négoce	11,6%	14 199
Ventes d'autres produits agricoles	2,7%	3 253
Vente d'articles de jardinerie	0,6%	745
Vente des services d'espaces verts	9,0%	11 043
Autres services	0,9%	1 055
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>122 456</b>

- un **chiffre d'affaires « horticole » de 106,4 millions d'€ HT** (ventes de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers), dont 16 % environ sont réalisés en négoce (achat-revente de végétaux en l'état) ;

- un **chiffre d'affaires « production » de 92,2 millions d'€ HT** (ventes de végétaux produits sur l'exploitation) ;

- une **surface globale en culture de 914 ha**, dont 98 ha couverts en serres et tunnels et 131 ha de plates-formes hors sol ;

➤ un effectif employé à la production et à la vente de végétaux d'ornement représentant un total de **1 361 emplois directs** en équivalent temps plein (ETP) y compris les chefs d'entreprises et la main d'œuvre familiale, dont 743 emplois salariés permanents (55 %).

## La région Occitanie continue de perdre des petites exploitations, avec un effet limité sur le chiffre d'affaire global

Entre l'enquête de 2015 et celle de 2017 la région Occitanie a perdu une quarantaine d'entreprises de production, soit près de 12 % de son effectif en deux ans et -5,8 % en rythme annuel (contre 5 % au niveau national). Cette perte d'entreprises s'accompagne d'un recul modéré du chiffre d'affaires régional qui perd seulement 3 % en deux ans.

### Chiffres-clés de la région Occitanie

Principaux indicateurs	2017	2015	Evolution 2017/2014	Evolution moyenne annuelle (1)
Nombre d'entreprises	303	343	-11,7%	-5,8%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	106 361	109 693	-3,0%	-1,5%
C.A. production cumulé (1000 €)	92 163	95 559	-3,6%	-1,8%
C.A. horticole moyen (1000 €)	351	320	9,8%	4,9%
Surface totale (ha)	914	1 005	-9,1%	-4,6%
Emplois totaux ( en ETP)	1 361	1 474	-7,7%	-3,8%

(1) Taux moyen apparent calculé sur les deux ans séparant les deux enquêtes.

Les arrêts d'activité concernent principalement des petites exploitations familiales (CA moyen 147 k€) vendant leur production au détail, lesquelles représentent 63 % des cessations constatées sur la période, ainsi que quelques entreprises de taille moyenne (280 k€) positionnées sur les marchés de la distribution spécialisée (jardineries, grossistes et fleuristes) ou sur celui des entreprises de paysage et des collectivités.

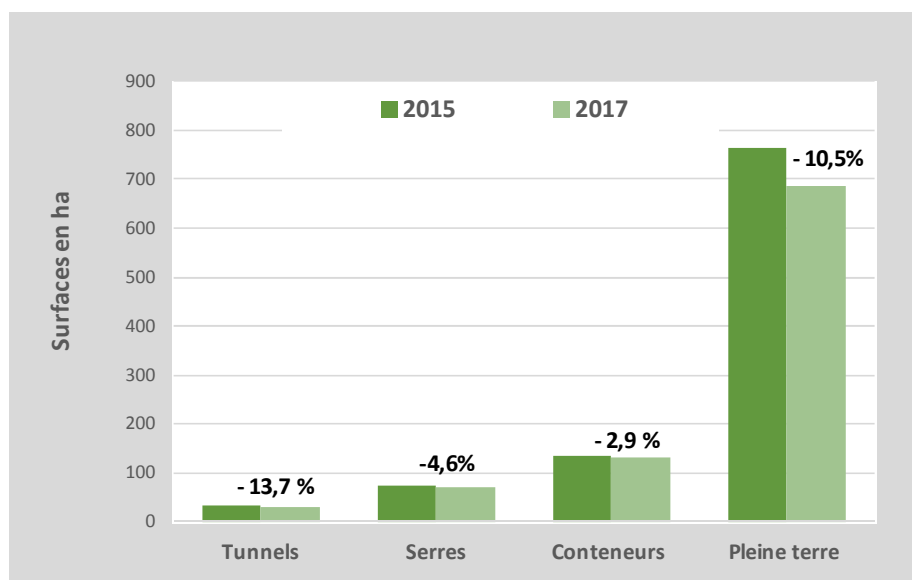
Cette dynamique de disparition progressive des petites exploitations, souvent en perte de compétitivité et sans perspectives de reprise à l'arrivée en retraite des exploitants, est observée depuis plusieurs années à l'échelle nationale et s'inscrit dans la même logique que celle de l'ensemble des productions agricoles.

### Evolution des surfaces en production

Les disparitions d'entreprises se traduisent par une baisse des surfaces de production significative, avec 92 ha perdus entre 2015 et 2017, soit une baisse de près de 10 % des surfaces 2015. Le recul des surfaces étant supérieur à celui du chiffre d'affaires en production, on peut en déduire que les exploitations ayant cessé leur activité étaient relativement peu productives comparé à la moyenne régionale.

Surfaces de production	Surfaces en ha		
	2017	2015	Evol brute
Surface totale	914	1 005	- 92
Surface en pleine terre	685	765	- 80
Surface en conteneurs	131	135	- 4
Surface couverte en serres	29	33	- 5
Surface couverte en tunnels	69	72	- 3

Les surfaces de pleine terre constituent la majorité des surfaces perdues et affichent les plus fortes baisses avec - 9 % en cumul. Les surfaces couvertes reculent également de façon significative, mais à un rythme inférieur sur la période (graphique, page suivante)



### Evolution de l'emploi et des indicateurs de « productivité »

En termes d'emploi, la région Occitanie a perdu près de 8 % de ses effectifs en deux ans, soit - 113 ETP, avec une réduction équivalente en proportion des emplois salariés permanents (- 58 ETP). Au delà des disparitions de TPE à main d'œuvre familiale non salariée depuis 2015, certaines entreprises encore en activité ont réduit leurs effectifs pour rester compétitives.

	2017	2015	Evol
Emplois totaux (ETP) y.c. dirigeants	1 361	1 474	-7,7%
Dont salariés permanents (ETP)	743	801	-7,2%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	4,5	4,3	4,5%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,49	1,5	1,6%
C.A. horticole / ETP (€)	78 167	74 437	5,0%

La conséquence des réductions de personnel se traduit par une nette progression du chiffre d'affaires par emploi (exprimé en ETP), avec +5 % entre 2015 et 2017, passant de 74 k€/ETP à 78 k€/ETP (77 k€ au niveau national).

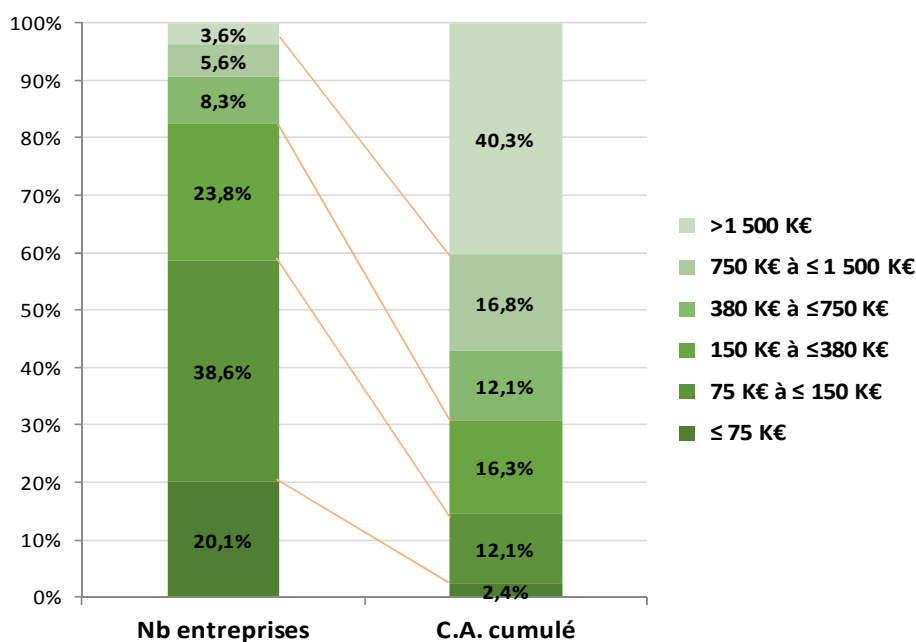
### Distribution des entreprises par classe de chiffre d'affaires

En parallèle du mouvement de disparition d'entreprises, la distribution par taille évolue lentement au sein des structures de production restées en activité. Les « moyennes » et « grandes entreprises » (C.A. horticole supérieur à 380 k€) représentent 17,5 % de l'effectif et 69 % du C.A. total des producteurs du bassin en 2017, contre respectivement 16 % et 67,5 % en 2015.

Classes de C.A.	Entreprises		C.A. horticole	
	nombre	%	K€	%
≤ 75 K€	61	20,1%	2 601	2,4%
75 K€ à ≤ 150 K€	117	38,6%	12 830	12,1%
150 K€ à ≤ 380 K€	72	23,8%	17 386	16,3%
380 K€ à ≤ 750 K€	25	8,3%	12 861	12,1%
750 K€ à ≤ 1 500 K€	17	5,6%	17 850	16,8%
> 1 500 K€	11	3,6%	42 834	40,3%
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>	<b>100%</b>	<b>106 361</b>	<b>100,0%</b>



Les disparitions des petites exploitations familiales et la croissance de chiffre d'affaires des entreprises en activité conduisent progressivement à une augmentation du poids des classes de taille supérieures.



## 2. Les métiers et la gamme commercialisée

### Horticulteurs et pépiniéristes d'ornement dominant les « métiers »

Les horticulteurs à gamme mixte ou spécialisés sur les plantes en pots ou à massifs représentent plus de la moitié de l'effectif et réalisent 55 % du C.A. horticole total, les pépiniéristes d'ornement représentent le deuxième grand ensemble, avec 42 % de l'effectif et 44 % du C.A.. Les producteurs de fleurs coupées ont vu leur effectif baisser sur la dernière décennie et ne représente plus qu'un groupe anecdotique en Occitanie. A noter, que les producteurs de vivaces sont inclus dans le groupe « Autres » des ensembles « horticulture » et « pépinière » du tableau suivant.

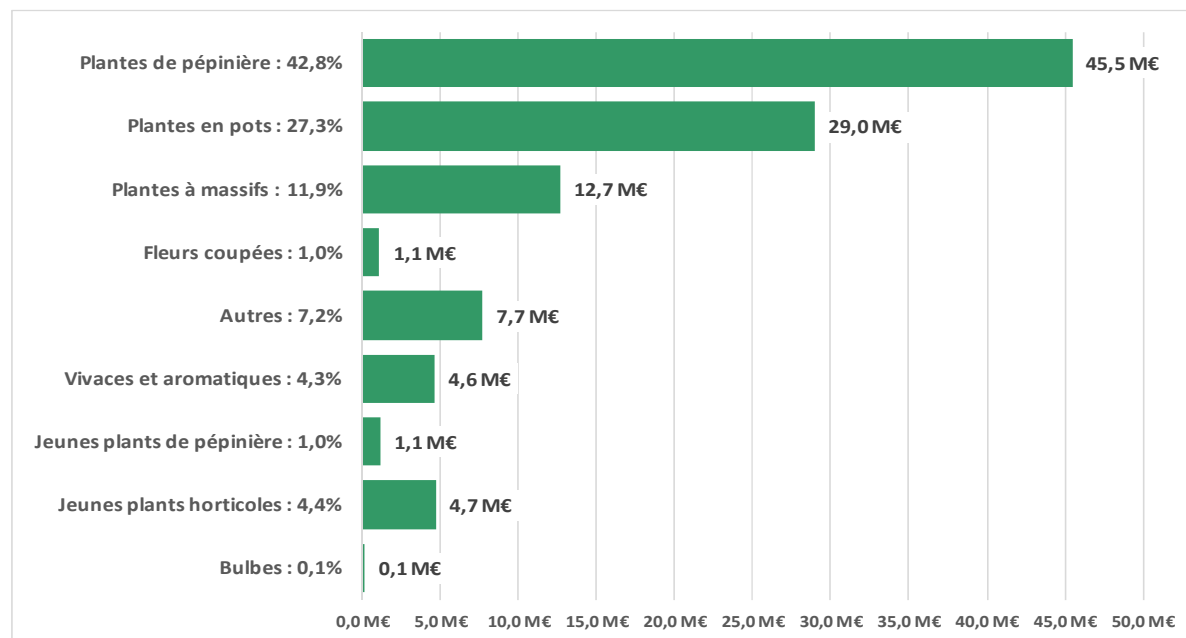
Groupes métiers (1)	Entreprises		C.A. horticole	
	nombre	%	K€	%
<b>Horticulteurs</b>	<b>160</b>	<b>52,8%</b>	<b>58 439</b>	<b>54,9%</b>
dont spécialistes Plantes à massifs	27	8,9%	6 070	5,7%
dont spécialistes Plantes en pots	35	11,6%	24 593	23,1%
dont Gamme mixte	84	27,7%	18 959	17,8%
Autres	14	4,6%	8 817	8,3%
<b>Pépiniéristes</b>	<b>127</b>	<b>41,9%</b>	<b>46 868</b>	<b>44,1%</b>
dont Pépinière ornementale	99	32,7%	23 652	22,2%
dont Pépinière fruitière	17	5,6%	10 313	9,7%
Autres	13	4,3%	14 061	13,2%
<b>Producteurs de fleurs coupées</b>	<b>15</b>	<b>5,0%</b>	<b>977</b>	<b>0,9%</b>
<b>Autres</b>	<b>1</b>	<b>0,3%</b>	<b>77</b>	<b>0,1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>	<b>100,0%</b>	<b>106 361</b>	<b>100,0%</b>

(1) Chaque entreprise est affectée à un groupe métier, selon la gamme dominante dans son C.A.

## Une gamme commercialisée dominée par les plantes finies

Les plantes de pépinière d'ornement et les fruitiers constituent le premier ensemble de produits commercialisés, avec 43 % du C.A. horticole des producteurs d'Occitanie. Les plantes en pots et à massifs, hors jeunes plants, représentent respectivement 27 % et 12 % de la valeur. Les autres produits sont peu représentés sur la région (18 % du C.A. en cumul).

A noter que les plantes vivaces et aromatiques, ainsi que les plants maraichers représentent la majorité de la valeur de l'ensemble « Autres ».



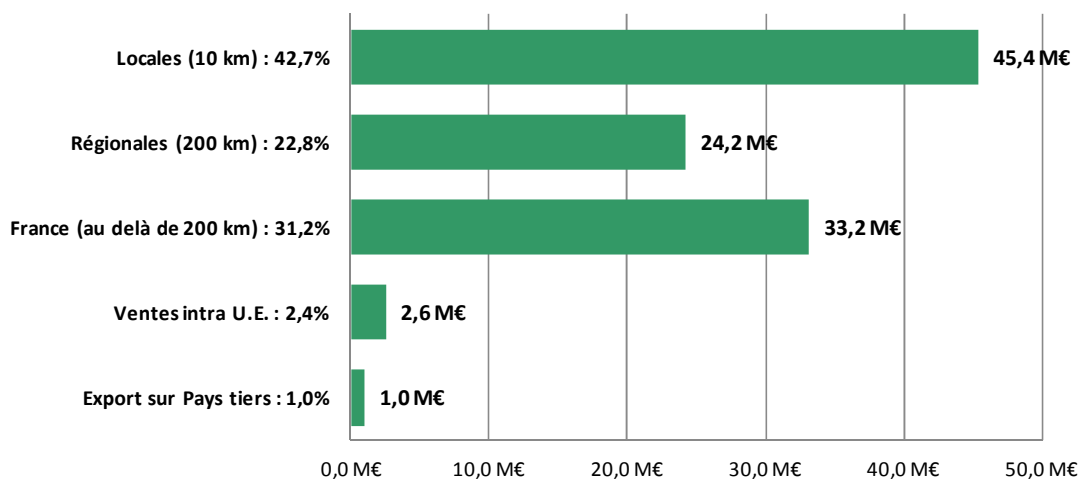
Les ventes présentées sur le graphique sont en cumul sur tous les types de producteurs et métiers

## 3. Les marchés par zone géographique

### Deux tiers des ventes sont réalisées dans une zone de 200 km autour des exploitations

Les producteurs de la région Occitanie déclarent réaliser globalement 67,5 % de leurs ventes de végétaux sur le marché local (<10 km) et « régional » (20-200 km).

#### Répartition des ventes par zone géographique



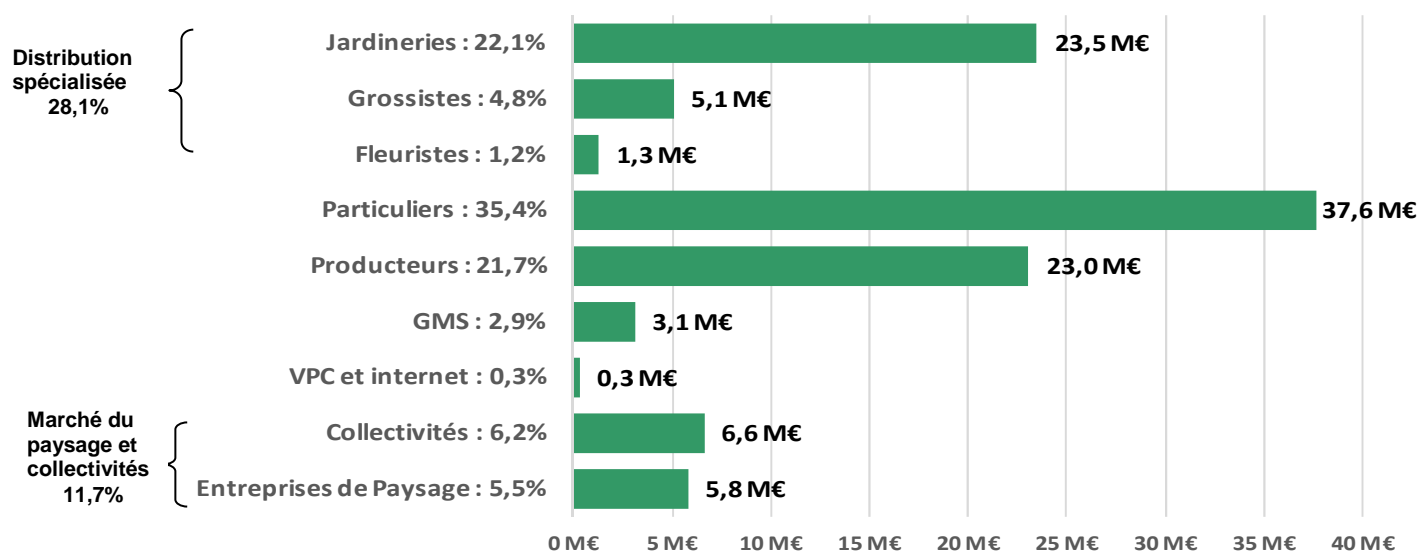


## 4. Les débouchés par circuit

Les ventes directes aux particuliers constituent le premier débouché en valeur en Occitanie, avec plus de 35 % du C.A. horticole régional en 2017, soit une part de marché stable comparé à 2015.

Les circuits de la distribution spécialisée (jardineries, grossistes et fleuristes) constituent le second débouché avec 28 % du total, dont 22 % pour les seules jardineries. Le poids de ce segment est en augmentation de + 2 points entre 2015 et 2017.

Répartition des ventes par circuit



Les ventes à d'autres producteurs (jeunes plants, plants fruitiers et plantes finies de complément de gamme) progressent d'un point pour atteindre 22 % en 2017. Le segment du paysage et des collectivités est également en progression d'un point de C.A., avec une part de marché significative à près de 12 % fin 2017.

Les ventes directes aux GMS, anecdotiques en Occitanie, reculent encore en 2017 de 0,7 points de C.A.

## 5. Les segments stratégiques

Dans le cadre de la réflexion nationale conduite sur l'avenir de l'horticulture et de la pépinière française, les professionnels ont souligné la nécessité d'un changement radical dans la façon dont les producteurs devront à l'avenir raisonner leurs stratégies :

- en passant d'une approche produit à une approche marché-clients ;
- ce qui implique une approche par "segments stratégiques", c'est-à-dire par groupes d'entreprises exerçant le même "métier" et visant les mêmes marchés.

Six groupes typologiques correspondant à des positionnements et marchés distincts ont ainsi été identifiés :

- Le groupe des **producteurs-détaillants** (Prod-Détaillants), vendant la majeure partie de leur production (60 % au moins) directement aux particuliers, le plus souvent sur l'exploitation ou sur les marchés forains.
- Le groupe des **producteurs vendant à d'autres producteurs** (Prod-Producteurs), multiplicateurs de jeunes plants vendant à des producteurs de plantes finies, pépiniéristes fruitiers vendant aux arboriculteurs.
- Le groupe des **producteurs vendant sur le marché du paysage et des collectivités** (Prod-Paysage). Ce groupe est composé des pépiniéristes vendant aux entreprises de paysage et aux

collectivités, mais également des producteurs de plants forestiers (y compris peupliers) sur le marché du reboisement.

- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution spécialisée** (Prod-Dist-spéc.), vendant la majeure partie de leur production aux fleuristes, aux grossistes, aux jardineries et LISA.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution non spécialisée** (Prod-GMS), vendant la majeure partie de leur production aux grandes surfaces alimentaires et aux grandes surfaces de bricolage.
- Le groupe des **producteurs vendant aux grossistes spécialisés** (Prod-Grossistes), vendant la majeure partie de leur production auprès des grossistes en fleurs et plantes.

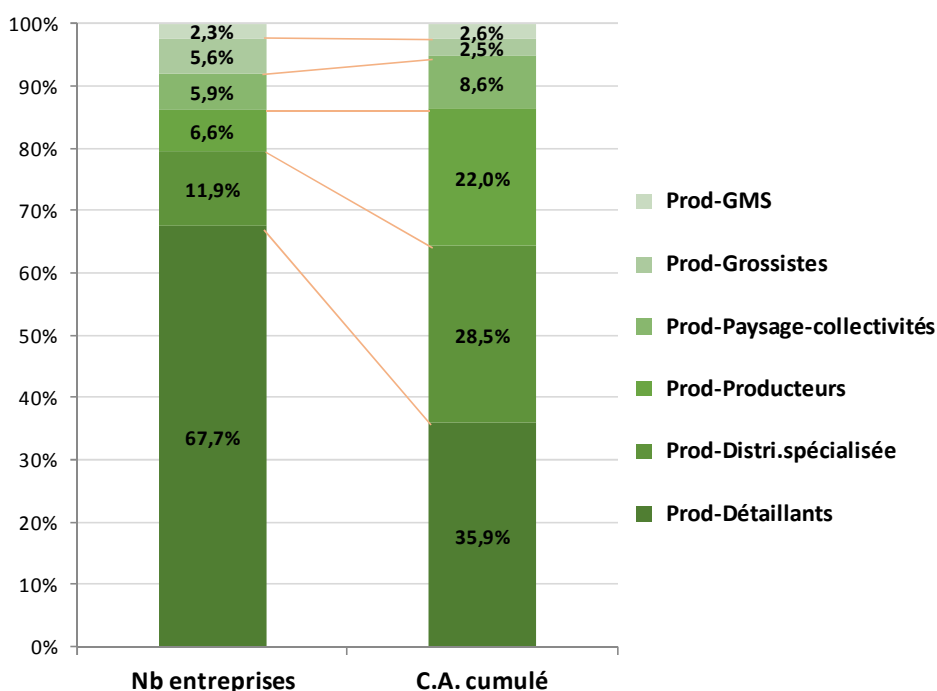
Chaque entreprise est affectée dans un groupe en fonction des segments de marchés sur lesquels elle est majoritairement présente (en règle générale, plus de 60 % du C.A. horticole).

Le graphique et les tableaux, ci-après, présentent la répartition des entreprises de production dans ces différents groupes sur la région Occitanie en 2017, ainsi que les évolutions constatées par rapport à 2015.

### Poids des différents groupes typologiques

Trois groupes typologiques représentent 85 % des entreprises en Occitanie Au premier rang desquels, les **producteurs détaillants** qui constituent 68 % des entreprises et réalisent 36 % des ventes totales de végétaux des producteurs de la région.

**Poids des groupes typologiques dans l'effectif et le C.A. horticole**



Le groupe des **producteurs détaillants** est majoritairement constitué de petites et très petites entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires horticole moyen de 156 k€, contre 351 k€ en moyenne sur l'ensemble des producteurs d'Occitanie.

Le groupe des **producteurs travaillant majoritairement avec la distribution spécialisée** occupe la deuxième place, avec 12 % des entreprises et un poids économique significativement supérieur à 28,5% du chiffre d'affaires horticole régional. Ceci, du fait de sa composition d'entreprises de taille supérieure à la moyenne de la région Occitanie (841 k€).

Le troisième groupe en termes d'effectif et de poids économique est celui des producteurs vendant à d'autre producteurs (pépiniéristes fruitiers et forceurs de plants ornementaux), composé d'entreprises de taille importante pour le secteur (C.A. horticole moyen à 1,1 million d'€).

## Effectif et C.A. des groupes typologique « marché »

	Entreprises		C.A. horticole	
	Nombre	%	K€	%
Prod-Détaillants	205	67,7%	38 144	35,9%
Prod-Distri.spécialisée	36	11,9%	30 283	28,5%
Prod-Producteurs	20	6,6%	23 445	22,0%
Prod-Paysage-collectivités	18	5,9%	9 124	8,6%
Prod-Grossistes	17	5,6%	2 649	2,5%
Prod-GMS	7	2,3%	2 716	2,6%
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>	<b>100%</b>	<b>106 361</b>	<b>100,0%</b>

## Evolution des groupes typologiques

Le tableau suivant analyse l'évolution des positionnements des entreprises entre 2015 et 2017.

	Nombre d'entreprises			CA horticole cumulé (en K€)		
	2017	2015	Evolution	2017	2015	Evolution
Prod-Détaillants	205	229	-10,5%	38 144	39 282	-2,9%
Prod-Distri.spécialisée	36	42	-14,3%	30 283	29 297	3,4%
Prod-Producteurs	20	18	11,1%	23 445	23 189	1,1%
Prod-Paysage-collectivités	18	22	-18,2%	9 124	8 315	9,7%
Prod-Grossistes	17	26	-34,6%	2 649	6 065	-56,3%
Prod-GMS	7	6	16,7%	2 716	3 544	-23,4%
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>	<b>343</b>	<b>-11,7%</b>	<b>106 361</b>	<b>109 693</b>	<b>-3,0%</b>

Les groupes des producteurs détaillants est celui qui a le plus contribué à la réduction de l'effectif régional, avec 25 entreprises perdues soit 68 % des sorties constatées entre 2015 et 2017. En proportion du groupe « détaillants », ces fermetures ne représentent que 10 % de l'effectif 2015 et seulement -3 % sur le chiffre d'affaires, soulignant que ce sont principalement des TPE qui ont disparu.

Le deuxième groupe en terme de poids dans les sorties d'entreprises est celui des producteurs vendant à la distribution spécialisée auquel étaient rattachées 18 % des entreprises perdues depuis 2015. Le groupe perd 14 % de ses effectifs en 2017, mais voit son C.A. progresser sensiblement (+3,4 %), la croissance des entreprises restées actives ayant plus que compensé la perte de chiffre d'affaires des entreprises sorties.

A noter que l'évolution de la composition de chaque groupe typologique est liée à deux phénomènes : le premier, majoritaire, étant la disparition d'entreprises de production, soit par fermeture de l'entreprise, soit par arrêt de la production de végétaux d'ornement (passage en négoce total et/ou repli sur d'autres activités de production ou de service) et, de façon minoritaire, par le changement de positionnement marché de certaines entreprises entre les deux enquêtes. Ainsi, le groupe « grossistes », en fort recul, n'a perdu que 3 entreprises par arrêt d'activité, mais a vu 6 entreprises focalisées sur ce débouché en 2015 se diversifier et/ou se réorienter vers d'autres circuits entre 2015 et 2017 (détail et distribution spécialisée en particulier).

**Les fiches des pages suivantes présentent les principaux indicateurs économiques pour les 6 groupes typologiques.**

## Région Occitanie PRODUCTEURS DÉTAILLANTS

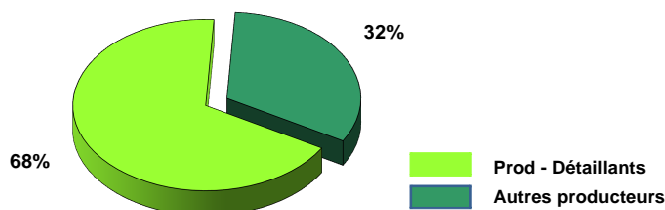
(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes directement aux particuliers)

- 205 entreprises horticoles et de pépinière, soit 68% des producteurs de la région Occitanie, réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires au détail (en vente directe sur l'exploitation et/ou sur les marchés). Elles totalisent 38,1 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 36% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs.

- Les producteurs détaillants sont en majorité des PME familiales. Leur chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe à 186k€ et elles emploient en moyenne 3,2 ETP.

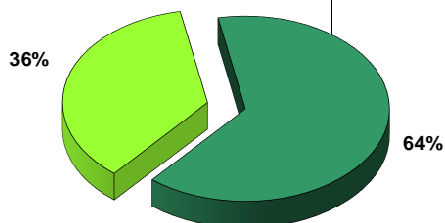
- La gamme commercialisée est très diversifiée, de façon à satisfaire la demande des particuliers et des autres marchés secondaires. La vente au détail représente 88% des ventes de végétaux, devant les entreprises de paysage et les collectivités (6%). La zone de chalandise est très locale avec 84% des ventes réalisées dans un rayon de 10 km.

Nombre d'entreprises : 205



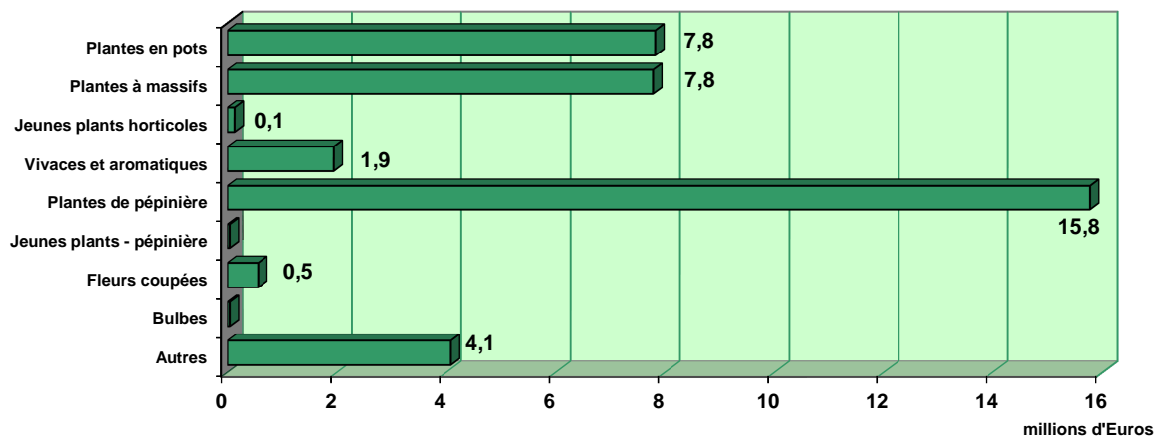
C.A. horticole moyen : 186 K€  
Taux d'achat-revente : 18,2%  
Surfaces : 279,5 ha

C.A. horticole : 38,1 millions €

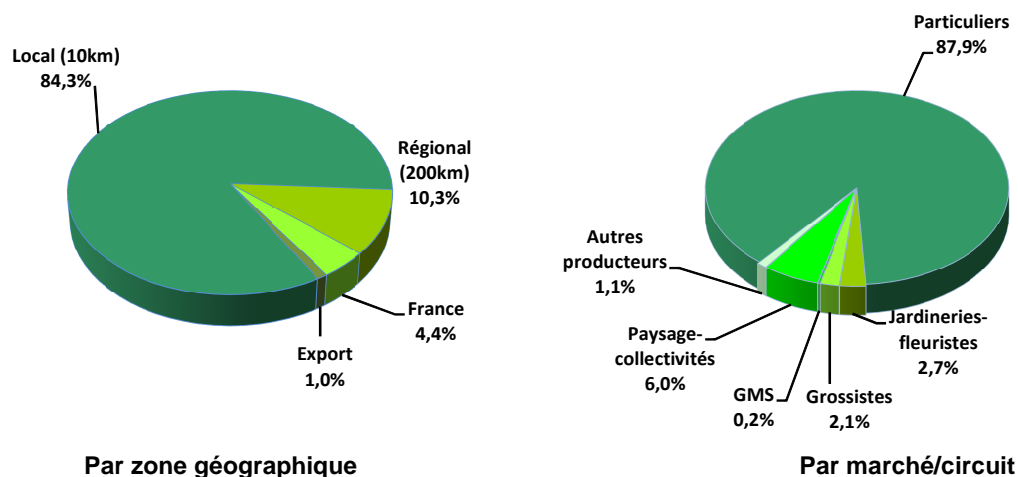


Nombre d'emplois : 649 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 59 K€  
Nb emplois / entreprise : 3,2 ETP

### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



## Région Occitanie PRODUCTEURS VENDANT A LA DISTRIBUTION SPECIALISEE

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les jardinerie, fleuristes et grossistes)

- 36 entreprises horticoles et de pépinière, soit 12% des producteurs de la région Occitanie réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de circuits de distribution spécialisés (jardinerie + fleuristes + grossistes). Elles totalisent 28% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs de la région.

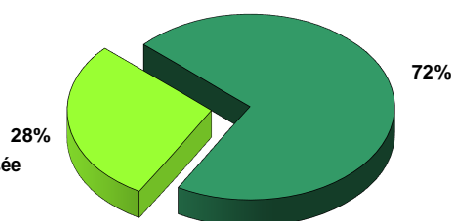
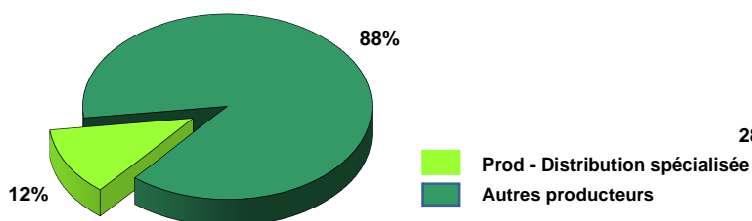
- Le groupe vendant à la distribution spécialisée est composé d'entreprises de taille relativement importante (841 k€) employant en moyenne 8,1 ETP.

- La gamme commercialisée est dominée par les plantes en pots et à massifs qui représentent 69% des ventes en valeur.

- L'ensemble jardinerie-fleuristes-grossistes absorbe 69% du débouché et les ventes à d'autres producteurs pèsent pour 14,4%. La zone de chalandise est relativement équilibrée avec des ventes significatives à l'expédition hors région

Nombre d'entreprises : 36

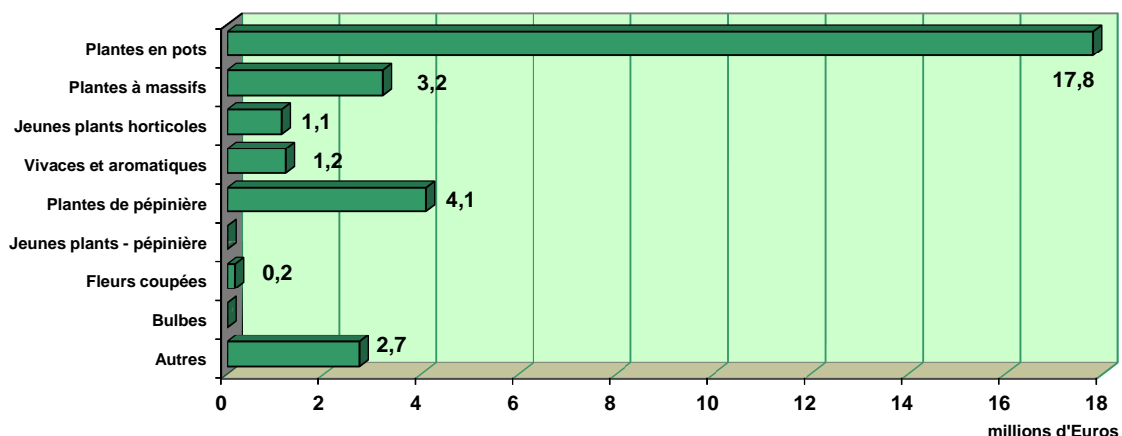
C.A. horticole : 30,3 millions €



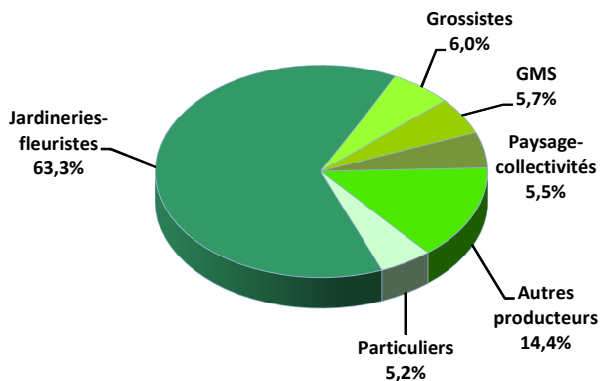
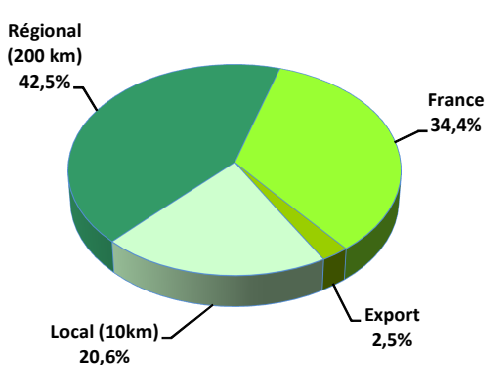
C.A. horticole moyen : 841 K€  
Taux d'achat-revente : 10,7%  
Surfaces : 148,2 ha

Nombre d'emplois : 292 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 104 K€  
Nb emplois / entreprise : 8,1 ETP

### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique

Par marché/circuit

# Région Occitanie

## PRODUCTEURS VENDANT A D'AUTRES PRODUCTEURS

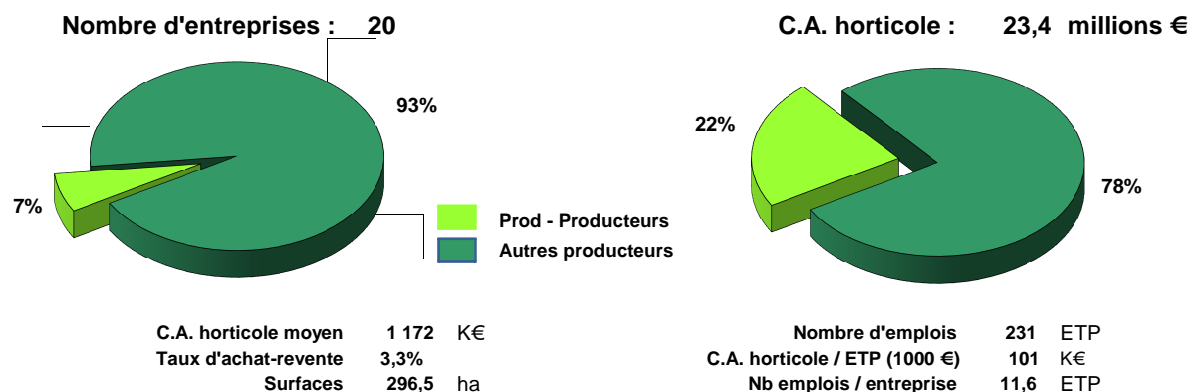
(producteurs réalisant plus de 50% de leur C.A. auprès d'autres producteurs)

- 20 entreprises horticoles et de pépinière, soit 7 % des producteurs de la région Occitanie réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'autres producteurs (en ventes de jeunes plants horticoles et de plants fruitiers). Elles totalisent 23,4 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 22% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs de la région.

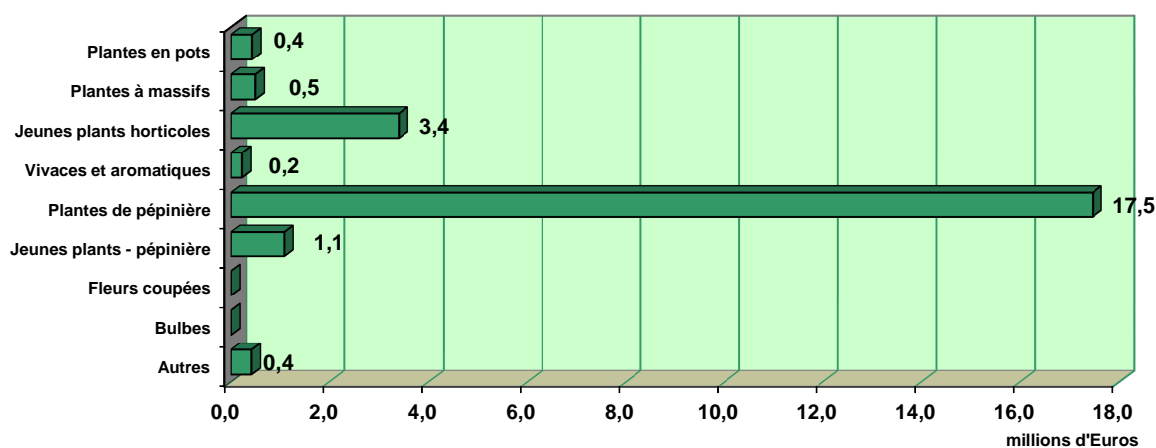
- Ce groupe est composé d'entreprises de taille supérieure à la moyenne nationale (1,2 Mio €) et fortement employeuses de main d'oeuvre (11,6 ETP par entreprise).

- La gamme commercialisée est composée pour 74% de plants de pépinière (plants ornementaux et fruitiers) et pour 15% de jeunes plants horticoles.

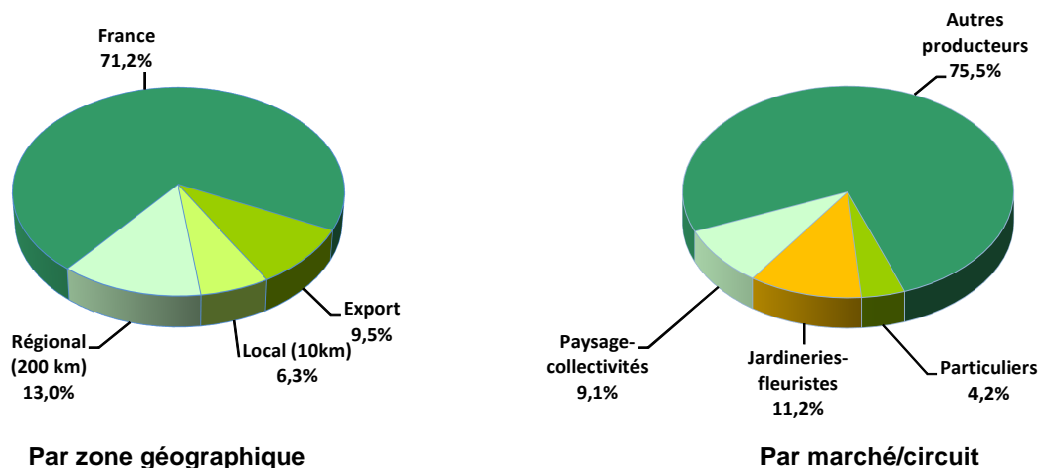
- Le positionnement commercial est très spécialisé (75% des ventes à d'autres producteurs) et 80% des ventes sont réalisées à l'expédition hors région et à l'exportation.



### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)

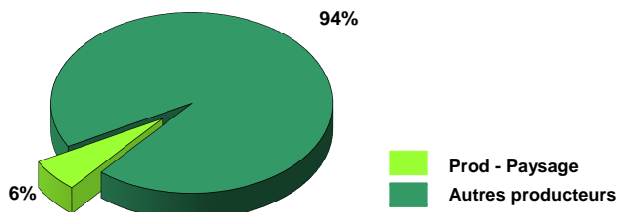


## Région Occitanie PRODUCTEURS SUR LE MARCHÉ DU PAYSAGE

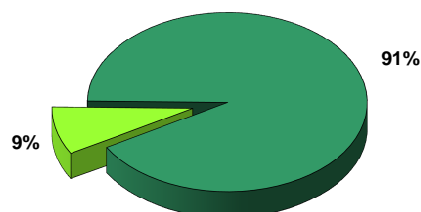
(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes sur les marchés du paysage et du reboisement)

- 18 entreprises, majoritairement des pépinières, soit 6% des producteurs de la région occitanie réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'entreprises de paysage et/ou de collectivités (y compris dans le domaine forestier). Elles totalisent 9% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs de la région.
- Le chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe à 507 k€, avec une part de négoce de 32%, et l'effectif moyen à 5,8 ETP.
- La gamme commercialisée est focalisée sur les plantes de pépinière (88% de la valeur) et les plantes vivaces et aromatiques (10%).
- Les ventes aux entreprises de paysage et aux collectivités représentent 68% du débouché, devant les ventes aux jardineriers et fleuristes (13%) et les ventes au détail (11%). Les ventes sont réalisées pour une grosse moitié dans un rayon de 200km et pour l'autre à l'expédition sur d'autres régions.

Nombre d'entreprises : 18



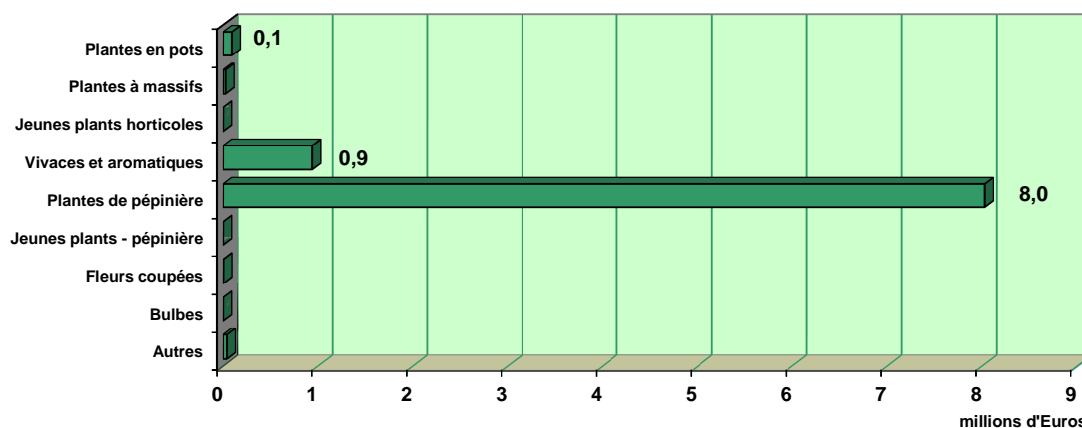
C.A. horticole : 9,1 millions €



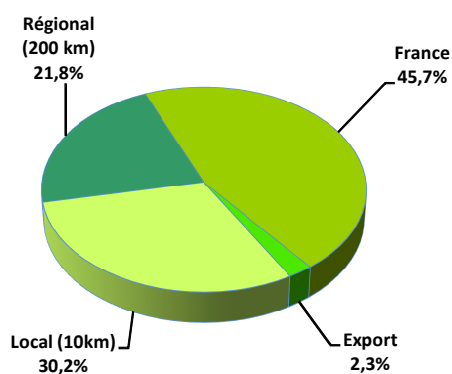
C.A. horticole moyen : 507 K€  
Taux d'achat-revente : 31,9%  
Surfaces : 155,8 ha

Nombre d'emplois : 104 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 87 K€  
Nb emplois / entreprise : 5,8 ETP

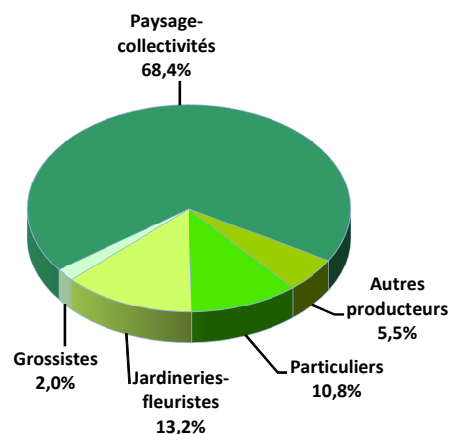
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit



## Région Occitanie PRODUCTEURS VENDANT A DES GROSSISTES

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes aux grossistes)

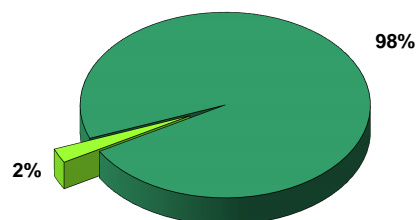
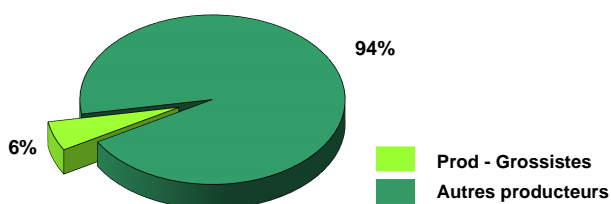
- 17 entreprises horticoles et de pépinière, soit 6 % des producteurs de la région Occitanie réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grossistes spécialisés en plantes ou en fleurs. Elles totalisent 8% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs de la région, soit 2,6 millions d'€.

- Les entreprises de ce groupe sont en majorité des TPE réalisant en moyenne 156 k€ en ventes de végétaux et employant 2,7 ETP.

- La gamme commercialisée est composée de plantes en pots (76%) et à massifs (13%). Elle est écoulee pour 76,2% auprès de grossistes spécialisés, en vente directe aux particuliers (10%) et à des fleuristes. Les ventes par zone géographique apparaissent très "locales" (54% dans un rayon de 10 km) et régionales (38,5% dans un rayon de 200 km).

Nombre d'entreprises : 17

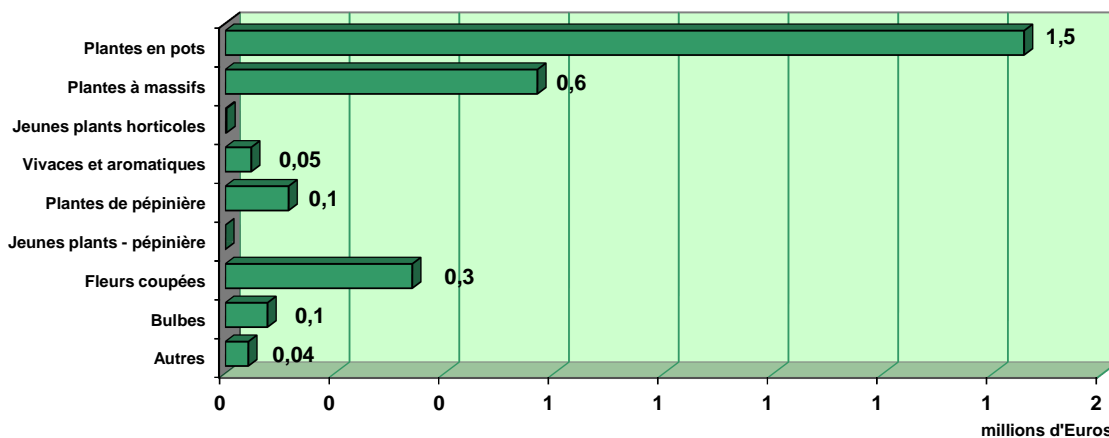
C.A. horticole : 2,6 millions €



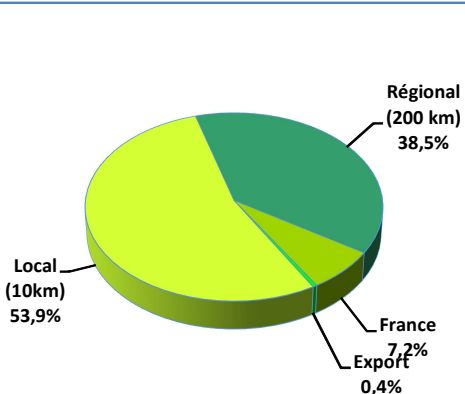
C.A. horticole moyen : 156 K€  
Taux d'achat-revente : 3,9%  
Surfaces : 18,3 ha

Nombre d'emplois : 46 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 58 K€  
Nb emplois / entreprise : 2,7 ETP

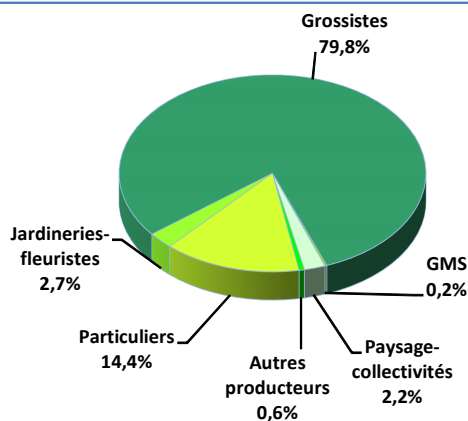
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

## Région Occitanie PRODUCTEURS VENDANT A LA GRANDE DISTRIBUTION

(producteurs réalisant plus de 50% de leurs ventes avec les GMS et GSB)

- 7 entreprises horticoles, soit 2% des producteurs de la région Occitanie réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grandes et moyennes surfaces alimentaires et/ou de grandes surfaces de bricolage (GMS-GSB). Elles totalisent 3% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs, soit 2,7 millions d'€.

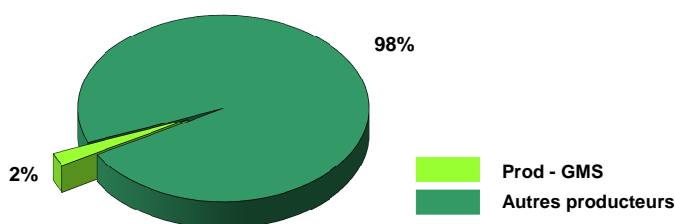
- Il s'agit d'entreprises de taille moyenne (CA horticole moyen 388 k€) employant en moyenne 5,5 ETP.

- La gamme commercialisée est majoritairement orientée sur les plantes en pots et à massifs (75%) et les plantes vivaces et aromatiques (15%).

- La spécialisation sur le débouché sur les GMS-GSB est relative avec seulement 48% des ventes en valeur, avec un débouché significatif en jardinerie et chez les fleuristes (23%)

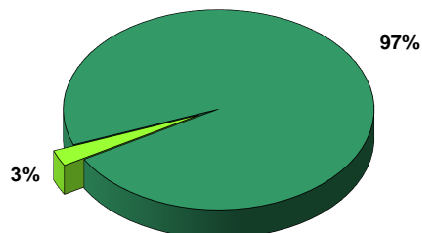
- La zone de chalandise se partage pour moitié entre le s niveaux local (10 km) et régional (>10 - 200 km).

Nombre d'entreprises : 7



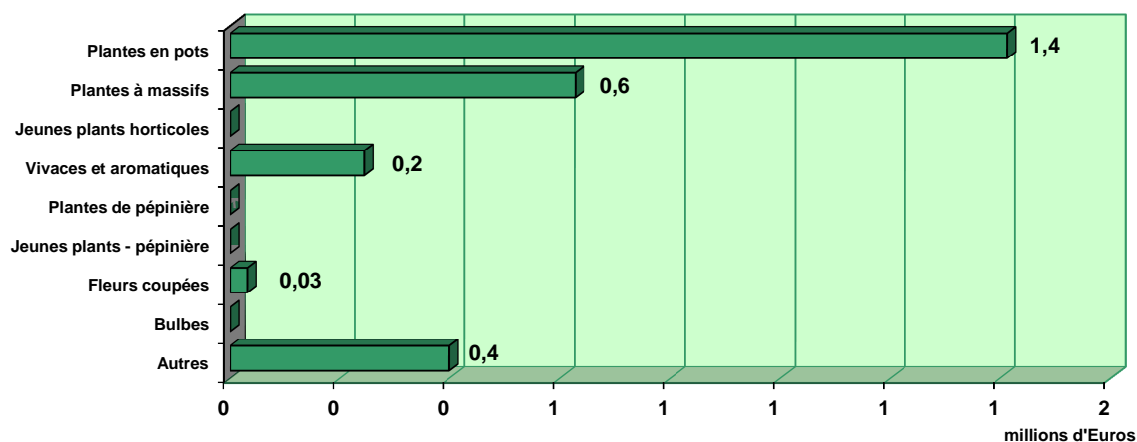
C.A. horticole moyen : 388 K€  
Taux d'achat-revente : 7,9%  
Surfaces : 15,5 ha

C.A. horticole : 2,7 millions €

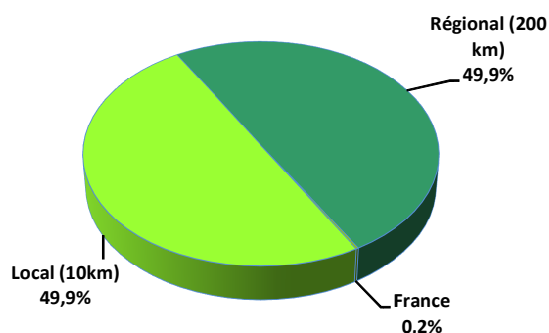


Nombre d'emplois : 38 ETP  
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 71 K€  
Nb emplois / entreprise : 5,5 ETP

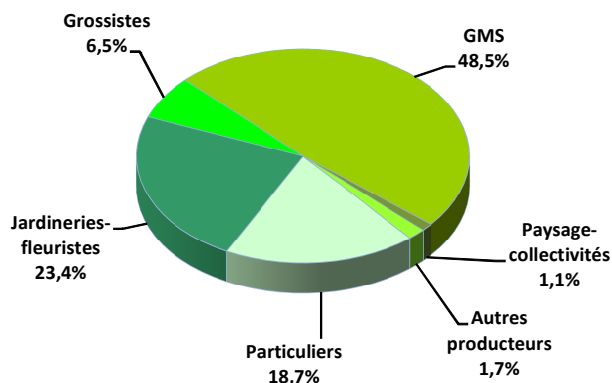
### Gamme commercialisée (valeur)



### Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

## 6. Evolutions, projets et problématique de développement

Les tableaux qui suivent présentent les réponses des producteurs de la région Occitanie concernant leurs projets pour les années à venir, ainsi que les pistes à envisager pour le développement de la filière et de ses entreprises.

Les éléments qui suivent présentent les réponses de l'ensemble des producteurs répondants (soit 74 questionnaire utiles).

### Un tiers des entreprises concernées par un arrêt ou une transmission à 3 ans

Interrogés sur la question de leur succession, les chefs d'entreprises ayant répondu mentionnent les perspectives suivantes :

- Parmi les chefs d'entreprises de plus de 55 ans, seulement 27 % déclarent avoir assuré leur succession ;
- 38 % des chefs d'exploitation déclarent rencontrer des difficultés pour la transmission de leur entreprise, très majoritairement du fait de la faible attractivité du métier et du manque conséquent de candidats à la reprise ;
- 39 % des chefs d'entreprises envisagent un arrêt ou une transmission dans les 3 prochaines années, principalement dans une perspective de vente à des tiers et/ou de départ en retraite.

Envisagez-vous un arrêt ou une transmission de votre entreprise dans les 3 prochaines années, pour quel motif ?

Réponses	%
<b>Non</b>	<b>61%</b>
<b>Oui, dont</b>	<b>39%</b>
Transmission familiale	7%
Cessation pour cause de retraite	11%
Vente à des tiers	23%
Cessation pour motifs économiques	4%

*NB : Certains répondants ont fourni plusieurs motifs*

### Des perspectives d'investissement pour moderniser et/ou développer les capacités de production.

Questionnés sur **les projets d'évolution de leur activité et en matière d'investissement**, les chefs d'entreprises ont fourni les réponses suivantes.

Quelles perspectives d'évolution de votre production voyez-vous sur les 3 prochaines années ?

	Evolution de la production ?	Evolution du positionnement marché ?	Projets d'investissements matériels ?
<b>Oui</b>	32,4%	21,6%	39,2%
<b>Non</b>	67,6%	84,3%	60,8%

Près d'un répondant sur trois envisage une évolution de sa production, soit l'équivalent du niveau observé à l'échelle nationale.

Ces « projets » d'évolution de la production se retrouvent en partie dans les **projets d'investissement**, évoqués par les répondants. Ils sont en effet 40 % à déclarer envisager d'investir dans les 3 ans (% équivalent à la moyenne nationale), principalement pour l'acquisition ou le renouvellement d'équipements et dans une moindre mesure sur de nouvelles capacités de production (serres et tunnels).

A la question de **l'évolution de leur positionnement marché**, 22 % des répondants (contre 16 % au niveau national) déclarent envisager une évolution, sans précisions sur la nature des évolutions.

Les réponses des producteurs d'Occitanie en matière de projet d'évolution se situent dans la tendance nationale et reflètent les perspectives de la plupart des régions sans spécialisations fortes en termes de gamme de produits et sans bassins de production denses et dominées par le schéma producteur-détaillant.

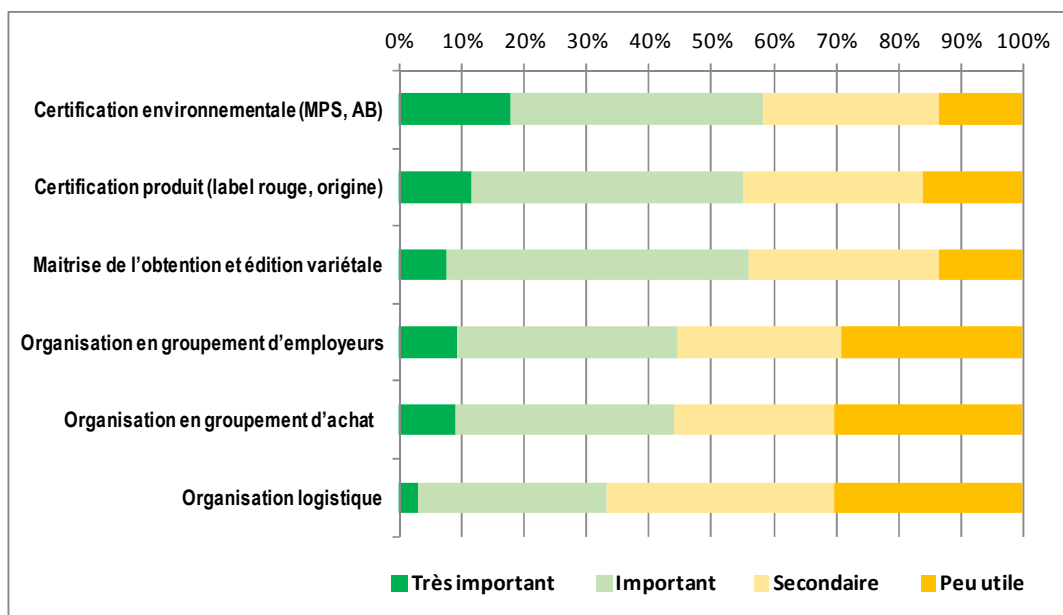
## Des d'action collectives pour améliorer la compétitivité et le positionnement marché

**Le questionnaire 2018 intégrait des questions sur le point de vue des professionnels sur des propositions d'actions collectives susceptibles d'améliorer la situation des producteurs, en termes de compétitivité et de positionnement marché.**

**Sur l'axe compétitivité**, les réponses des producteurs d'Occitanie sont moins tranchées qu'au niveau national et aucune proposition ne dépasse les 60 % de jugements « importants » et « très importants ».

Les démarches de certification d'entreprise et de certification produit (label rouge, origine) obtiennent les meilleurs scores, devant la maîtrise de l'obtention et de l'édition variétale. Ces préoccupations, autant individuelles que collectives (sauf en matière d'accompagnement à l'échelle régionale) peuvent être interprétées comme révélatrices d'un sentiment de nécessité de différencier la production locale en qualité et prix sur un marché dominé par les produits de masse très compétitifs.

Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer la compétitivité et relancer la production ?

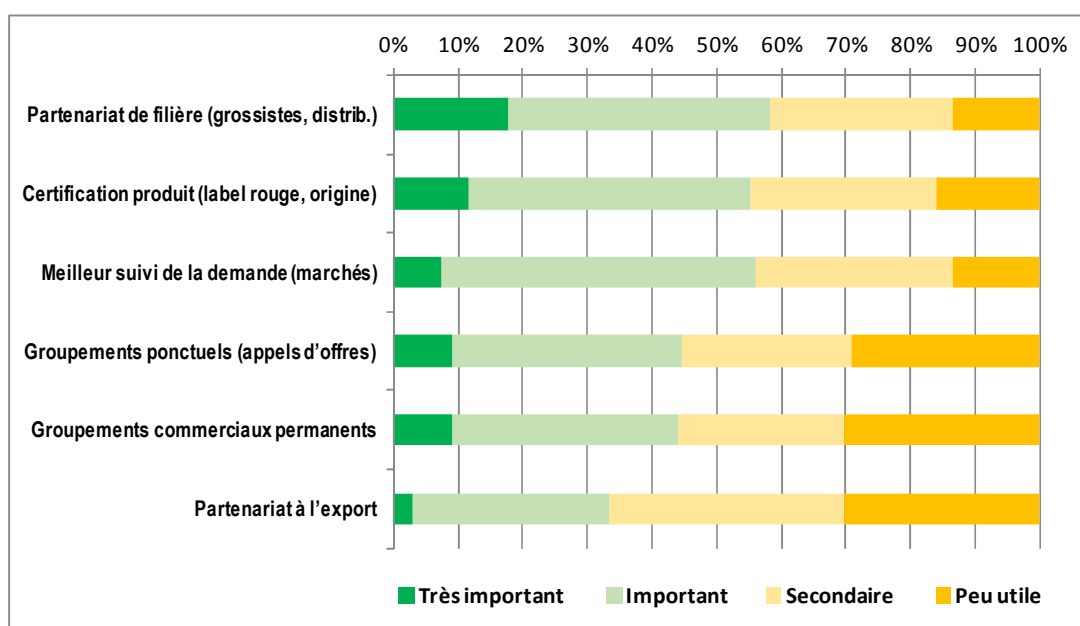


Les actions relevant de l'organisation plus ou moins collective de certaines fonctions techniques (logistique, achats) et commerciales sont peu plébiscitées par les répondants d'Occitanie, alors qu'elles arrivent en tête au niveau national et dans certains bassins de production régionaux. Ces positions s'expliquent assez logiquement compte tenu des profils d'entreprises dominants dans cette région : majorité petites entreprises en vente au détail dispersées géographiquement, expéditions limitées... qui limitent les possibilités de coordination.

**Sur l'axe positionnement marché**, les avis sont également moins tranchés qu'au niveau national. Les répondants mettent en avant les problématiques collectives suivantes comme importantes ou très importantes :

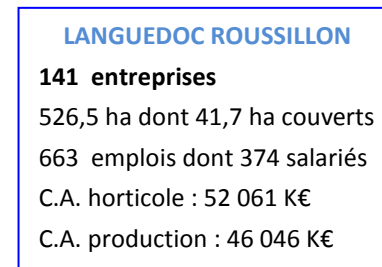
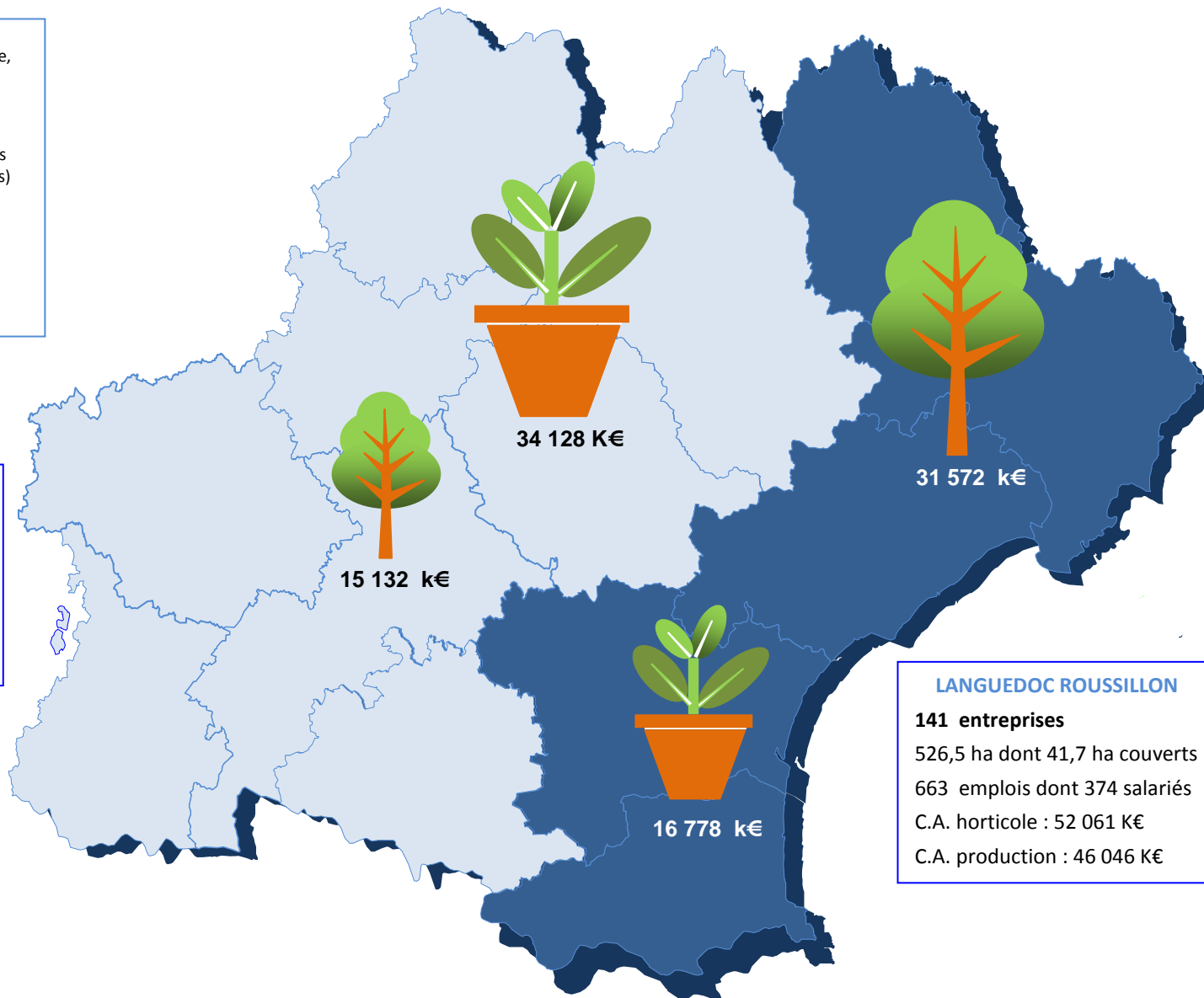
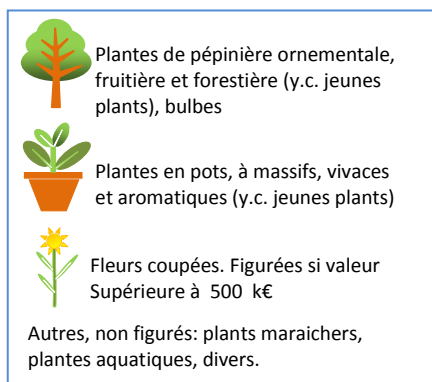
- Les partenariats de filières sont considérés comme pertinents par 57 % des répondants (60 % au niveau national), notamment pour porter les démarches de différenciation et de promotion des productions locales d'Occitanie ;
- La certification produit est à nouveau mise en avant comme levier d'amélioration de la position de la production régionale sur ses marchés (en particulier le marché local) par la mise en avant ses qualités spécifiques (mode de production, production locale...) ;
- L'amélioration du suivi de la demande et des marchés, jugée importante ou très importante par 55 % des répondants (contre 80 % au niveau national).

**Question :** Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer le positionnement de la production sur les marchés ?



Les actions relevant de groupements commerciaux ponctuels ou permanents suscite un intérêt mesuré, qui peut encore une fois être analysé en regard du profil de la majorité des entreprises de production de la région, orientées sur la vente directe et dispersés sur le territoire. A noter qu'un tiers des répondants manifeste un intérêt pour des partenariats à l'export, ce qui n'est pas négligeable dans le contexte régional.

## 7. Répartition géographique de la production – ancienne régions



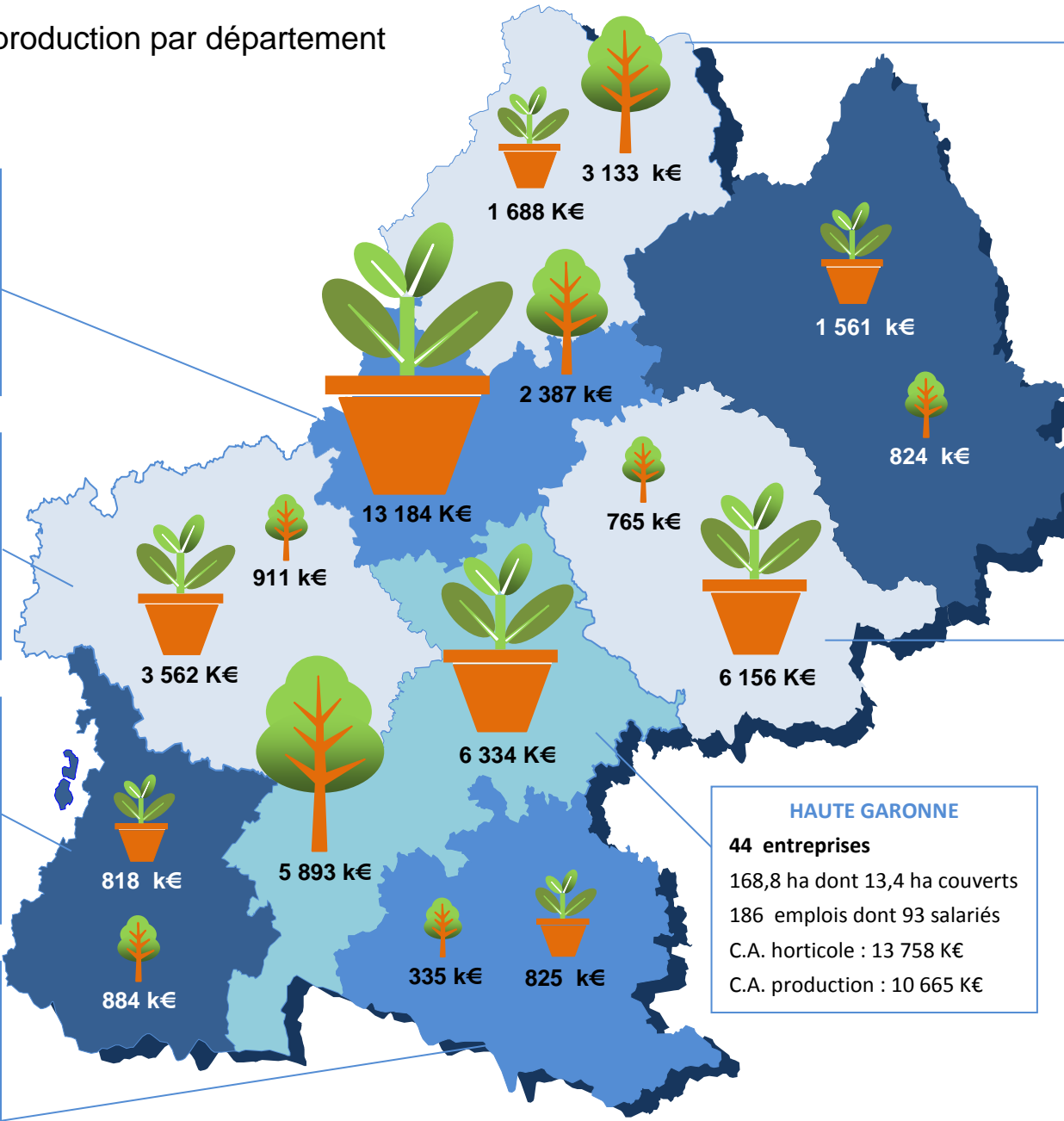
# Répartition de la production par département Midi-Pyrénées

**TARN ET GARONNE**  
**25 entreprises**  
 73,8 ha dont 9 ha couverts  
 125 emplois dont 80 salariés  
 C.A. horticole : 16 158 K€  
 C.A. production : 13 976 K€

**GERS**  
**19 entreprises**  
 32,6 ha dont 11,7 ha couverts  
 88 emplois dont 42 salariés  
 C.A. horticole : 5 229 K€  
 C.A. production : 5 025 K€

**HAUTES PYRENEES**  
**10 entreprises**  
 15,2 ha dont 2 ha couverts  
 31 emplois dont 14 salariés  
 C.A. horticole : 2 494 K€  
 C.A. production : 1 343 K€

**ARIEGE**  
**7 entreprises**  
 10 ha dont 1,9 ha couverts  
 25 emplois dont 7 salariés  
 C.A. horticole : 1 265 K€  
 C.A. production : 1 198 K€



**LOT**  
**25 entreprises**  
 50,4 ha dont 5,7 ha couverts  
 80 emplois dont 36 salariés  
 C.A. horticole : 5 121 K€  
 C.A. production : 4 374 K€

**AVEYRON**  
**16 entreprises**  
 14,6 ha dont 4,0 ha couverts  
 47 emplois dont 15 salariés  
 C.A. horticole : 2 628 K€  
 C.A. production : 2 444 K€

**TARN**  
**16 entreprises**  
 22,1 ha dont 8,1 ha couverts  
 117 emplois dont 83 salariés  
 C.A. horticole : 7 648 K€  
 C.A. production : 7 090 K€

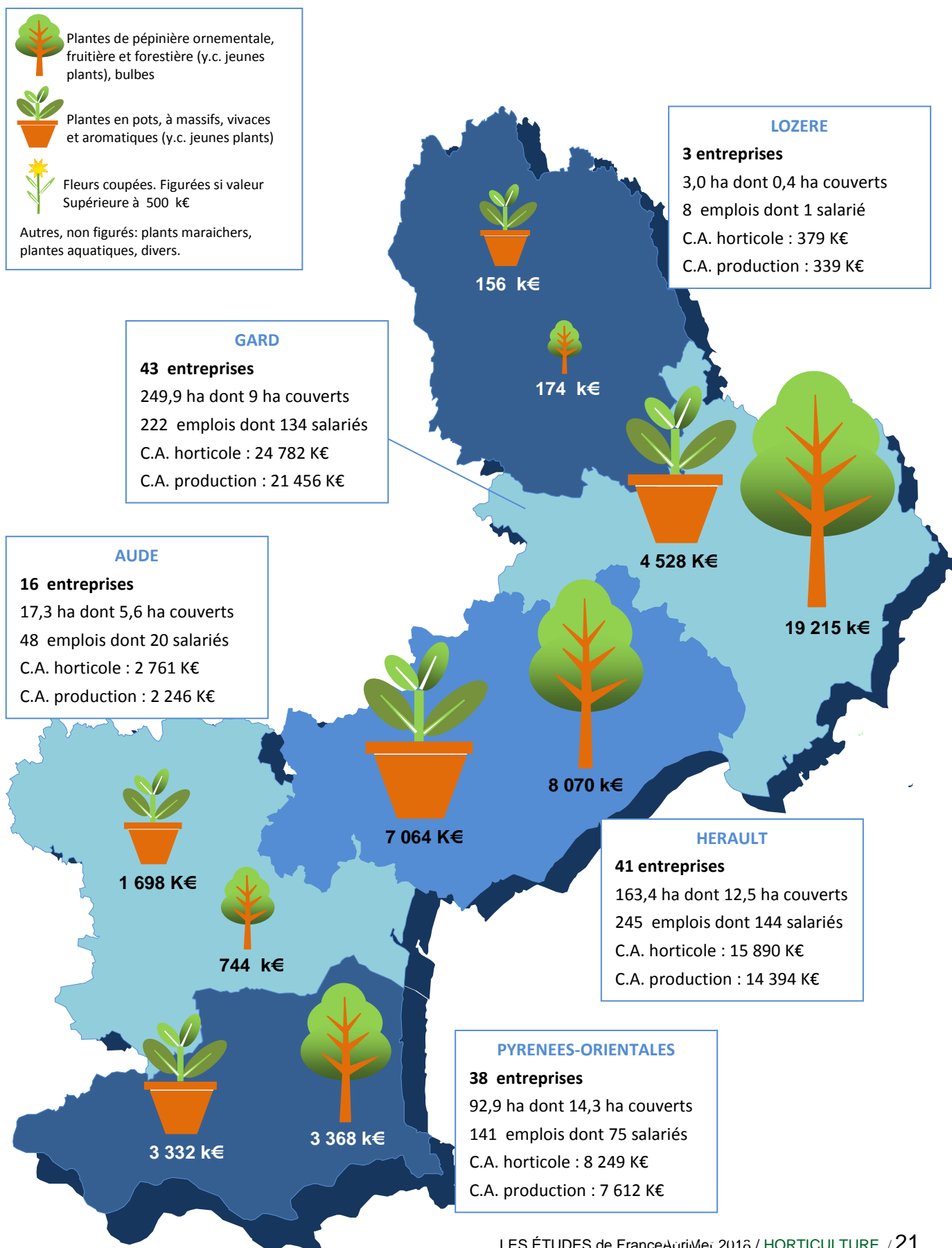
**HAUTE GARONNE**  
**44 entreprises**  
 168,8 ha dont 13,4 ha couverts  
 186 emplois dont 93 salariés  
 C.A. horticole : 13 758 K€  
 C.A. production : 10 665 K€

- Plantes de pépinière ornementale, fruitière et forestière (y.c. jeunes plants), bulbes
- Plantes en pots, à massifs, vivaces et aromatiques (y.c. jeunes plants)
- Fleurs coupées. Figurées si valeur Supérieure à 500 k€

Autres, non figurés: plants maraichers, plantes aquatiques, divers.



# Répartition de la production par département – Languedoc-Roussillon



## 1. Annexes : tableaux régionaux

Les pages suivantes présentent les données détaillées pour la région Occitanie, sous forme de deux fiches :

- La première présente les résultats détaillés 2017 de la région, en proportion de l'ensemble de la France pour le nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires horticole ;
- La seconde, compare les résultats 2017 à ceux des enquêtes 2015, à champ courant. L'écart entre les deux années tient compte des disparitions d'entreprises survenues dans l'intervalle.

## Région Occitanie : Résultats 2017 - en référence à l'ensemble France

### Observatoire de l'horticulture et des pépinières Résultats 2017 - enquête 2018

## Région Occitanie

#### Principaux indicateurs économiques

Nombre d'entreprises	<b>303</b>	% / ensemble de référence	<b>9,2%</b>
C.A. horticole cumulé (1000 €)	<b>106 361</b>	C.A. horticole moyen (1000 €)	351
C.A. production cumulé (1000 €)	<b>92 163</b>	C.A. production moyen (1000 €)	304
Part du négoce (en % du CA total)	13%	% du C.A. de prod. de référence	<b>7,4%</b>
C.A. production /hectare (€)	100 846	C.A. horticole / ETP (€)	78 167

#### Surfaces de production

Surface totale (ha)	913,9	% de la surface de référence	6%
Surface en pleine terre (ha)	685,4	Surface en conteneurs (ha)	131,0
Surface couverte en serres (ha)	68,6	Surface couverte en tunnels (ha)	28,8
Surfaces en serres verre	26,0	Surfaces en serres plastique	42,7

#### Emplois

(\*) y.c. chefs d'entreprises

Emplois totaux (ETP) (*)	<b>1 361</b>	Part / emploi horticole de référence	7%
Dont salariés permanents (ETP)	743	Part / emploi salarié de référence	7%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	4,5	Nombre moyen d'ETP/hectare	1,5

#### Répartition des ventes par produit

Produits	%	Valeur (1000 €)	
Plantes en pots	27,3%	28 990	-
Plantes à massifs	11,9%	12 671	-
Jeunes plants de plantes en pots	1,2%	1 280	-
Jeunes plants de plantes à massifs	3,2%	3 378	-
Plantes de pépinière	42,8%	45 470	-
Jeunes plants de pépinière	1,0%	1 115	-
Vivaces et aromatiques	4,3%	4 587	-
Fleurs coupées	1,0%	1 075	-
Bulbes	0,1%	119	-
Autres	7,2%	7 677	-
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>106 361</b>	-

#### Répartition géographique des ventes

	%	Valeur (1000 €)	
Locales (10 km)	42,7%	45 390	-
Régionales (200 km)	22,8%	24 213	-
France (au delà de 200 km)	31,2%	33 162	-
Ventes intra Union Européenne	2,4%	2 565	-
Export sur Pays tiers	1,0%	1 031	-

#### Répartition des ventes par circuit

Particuliers	35,4%	GMS	2,9%
Grossistes	4,8%	Producteurs	21,7%
Fleuristes	1,2%	Entreprises de Paysage	5,5%
Jardineries	22,1%	Collectivités	6,2%
VPC et internet	0,30%		

## Région Occitanie : Evolutions 2015 - 2017 et rappel des données 2012

### Observatoire de l'horticulture et des pépinières Evolutions à champ courant - 2012-2017

## Région Occitanie

Principaux indicateurs économiques	2017	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	303	343	413	-11,7%	-5,8%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	106 361	109 693	104 666	-3,0%	-1,5%
Part du négoce (en % du CA total)	13,3%	12,9%	7,8%	3,6%	1,8%
C.A. production cumulé (1000 €)	92 163	95 559	96 502	-3,6%	-1,8%
C.A. production /hectare (€)	100 846	95 037	101 463	6,1%	3,1%
C.A. horticole moyen (1000 €)	351	320	253	9,8%	4,9%
C.A. production moyen (1000 €)	304	279	234	9,2%	4,6%
C.A. horticole / ETP (€)	78 167	74 437	69 452	5,0%	2,5%
Surfaces de production	2017	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	914	1 005	951	-9,1%	-4,6%
Surface en pleine terre (ha)	685	765	727	-10,5%	-5,2%
Surface en conteneurs (ha)	131	135	112	-2,9%	-1,4%
Surface couverte en tunnels (ha)	29	33	36	-13,7%	-6,8%
Surface couverte en serres (ha)	69	72	76	-4,6%	-2,3%
Emplois	2017	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	1 361	1 474	1 507	-7,7%	-3,8%
Dont salariés permanents (ETP)	743	801	743	-7,2%	-3,6%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	4,5	4,3	3,8	4,5%	2,3%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,49	1,47	1,65	1,6%	0,8%
Répartition des ventes par produit	2017	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Produits	Valeur (1000 €)			%	
Plantes en pots	28 990	27 136	30 652	6,8%	3,4%
Plantes à massifs	12 671	14 205	15 642	-10,8%	-5,4%
Jeunes plants de plantes en pots	1 280	988	1 824	29,6%	14,8%
Jeunes plants de plantes à massifs	3 378	3 257	3 160	3,7%	1,9%
Plantes de pépinière	45 470	48 773	45 124	-6,8%	-3,4%
Jeunes plants de pépinière	1 115	1 345	2 231	-17,1%	-8,6%
Vivaces et aromatiques	4 587	4 199	4 381	9,2%	4,6%
Fleurs coupées	1 075	1 856	3 422	-42,1%	-21,0%
Bulbes	119	142	86	-16,4%	-8,2%
Autres	7 677	7 792	5 618	-1,5%	-0,7%
<b>Total</b>	<b>106 361</b>	<b>109 693</b>	<b>112 140</b>	<b>-3,0%</b>	<b>-1,5%</b>
Répartition géographique des ventes	2017	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Zones de commercialisation	Valeur (1000 €)			%	
Locales (10 km)	45 390	49 040	51 627	-7,4%	-3,7%
Régionales (200 km)	24 213	24 822	27 962	-2,5%	-1,2%
France (au delà de 200 km)	33 162	31 754	29 746	4,4%	2,2%
Ventes intra Union Européenne	2 565	3 238	2 183	-20,8%	-10,4%
Export sur Pays tiers	1 031	839	622	22,9%	11,5%
Répartition des ventes par circuit	2017	2015	2012	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	37 962	40 098	46 123	-5,3%	-2,7%
Grossistes	5 080	6 101	8 401	-16,7%	-8,4%
Fleuristes	1 294	2 304	10 344	-43,8%	-21,9%
Jardineries	23 456	22 114	17 954	6,1%	3,0%
GMS	3 123	3 299	3 411	-5,3%	-2,7%
Producteurs	23 037	22 349	14 861	3,1%	1,5%
Entreprises de Paysage	5 801	6 947	6 876	-16,5%	-8,2%
Collectivités	6 608	6 480	4 170	2,0%	1,0%



